

LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 20 mars 2026



MAIRIE DES SALELLES 48230
Tél : 04 66 48 21 61
mairiedessalelles@gmail.com

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 16/03/2026

vingt mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Suzanne BADAROUX, Alessandro BOVE, Christine BOYER, Michel DUPUY, Pierre BONNEFILLE, Claire CONTASTIN, Lucien ROLAND, Muriel BROCHIER, Vincent BADAROUX, Lise MALZAC, Damien ALBOUY

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Election des adjoints - DE_2026_018

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Ont obtenu :

– Liste Alessandro Bove, Christine Boyer, 11 voix (onze voix)

La liste Alessandro Bove, Christine Boyer ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. Alessandro Bove et Mme Christine Boyer.

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le secrétaire de séance

Pierre BONNEFILLE

Le président de séance

Suzanne BADAROUX

